



CONVENTION DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

À nous retourner complétée et accompagnée des pièces demandées au moins
15 jours avant (sous réserve de disponibilité de la salle)

Mairie : 02.96.20.10.20 ou accueil.mairie@lezardrieux.fr

NOM :

OU ASSOCIATION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

TYPE D'ÉVÉNEMENT :

DATE :

NOMBRES DE PERSONNES :

DE h à h

SALLE* : Georges Brassens : cuisine : oui-non ; rétroprojecteur : oui-non ; Ermitage Ti Ar Skol
 Yves Cadic : rétroprojecteur : oui-non ; Boulodrome

Tarif :

Arrhes versées (30%) :

Solde :

Caution :

J'ai pris connaissance de la mention RGPD au dos de la feuille

J'ai pris connaissance du règlement ci-joint

A Lézardrieux, le :

Signature du locataire :

* Cochez la salle souhaitée

PIÈCES A JOINDRE A CETTE CONVENTION :

Attestation d'assurance

Chèque de caution (le montant dépend de la salle louée)

30 % d'arrhes à verser à la réservation de la salle, encaissés et conservés en cas d'annulation de la manifestation (cas de force majeur)

Signature du Maire ou de l'Adjoint

Informations :

Pour la remise des clés ou visite de salles, contacter la personne responsable des salles au : 06.66.36.10.20

Mentions RGPD :

« Les informations recueillies par la commune de Lézardrieux, lors de la signature de la convention de laquelle vous êtes partie prenante, font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel aux fins de gestion des locations de salles. Ces informations seront conservées jusqu'à la fin du contrat. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Notamment, les informations nécessaires à la justification comptable sont conservées pendant une durée de 10 ans. Les destinataires des données sont le service Finance et Administratif de la commune, ainsi que le Trésor Public. La commune de Lézardrieux pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité au traitement de vos données. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la diffusion de vos noms et prénoms aux fins de publicité de l'exposition. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. »

CAPACITÉ D'ACCUEIL DES SALLES

GEORGES BRASSENS	330
ERMITAGE	80
YVES CADIC (MAISON DE LA MER)	60
TI AR SKOL	40
BOULODROME	20